

essai. Les Romains et les étrangers, interpellés ainsi, passaient indifférents, sans se douter le moins du monde de l'étrangeté de la demande. Enfin, ô bonheur ! un vrai Forésien, un *Gaya* pur sang se présente et entendant la phrase invariable de Chapelon, éclate de rire, et lui répond sur le même ton. C'était un voisin, un indigène de la rue Polignais ; on s'embrasse, on ne se quitte plus, et on ne cesse de parler de la patrie absente jusqu'au moment où l'on aura le plaisir de la revoir.

Pour comble de joie, à peu de jours de là, l'abbé retrouva son jeune frère qui, depuis quelque temps, habitait Rome, déjà installé chez un coutelier en qualité de compagnon. Aussitôt après avoir perdu son frère, espérant le retrouver sur son chemin, il s'était hâté de quitter Gênes, et c'était seulement après quelques semaines qu'il leur était donné de se revoir.

On peut se faire une idée du bonheur de Jean Chapelon ! Cette fois on ne se perdit plus, le projet de se fixer à Venise fut sans retour abandonné ; Maître Jean prit congé de ses jeunes amis, et les trois pèlerins arrivèrent sans encombre à Saint-Etienne où la grosse *Chapelonne* se morfondait dans l'attente.

Après ce voyage, qui ressemblait un peu à une escapade, et qui eut son quart-d'heure de Rabelais, l'abbé Jean Chapelon s'enferma quelque temps dans une austère retraite pour se préparer à l'ordination. Une fois prêtre, le clergé de l'Eglise de Saint-Etienne (1) l'admit à prendre rang parmi les sociétaires de cette paroisse. L'abbé Chauve, à qui nous empruntons la plupart de ces détails, ne cesse de vanter la bonté de cœur, la douceur, la modestie et l'humeur égale de Jean Chapelon ; il était aimé et choyé par tous ses confrères, et il devint l'étroit ami de M. Colombet, curé de Saint-Etienne. Une fois ordonné prêtre, il

(1) La principale église se nomme *St-Etienne*, ou la *Grand* en langage populaire ; c'est la plus ancienne ; *Notre-Dame*, de création postérieure, est la seconde paroisse de la ville.

La société des prêtres de *St-Etienne* fut établie en 1466, par Charles de Bourbon, archevêque et comte de Lyon.

La société de *Notre-Dame* fut instituée en 1669 et confirmée par l'archevêque de Lyon, Camille de Neufville.